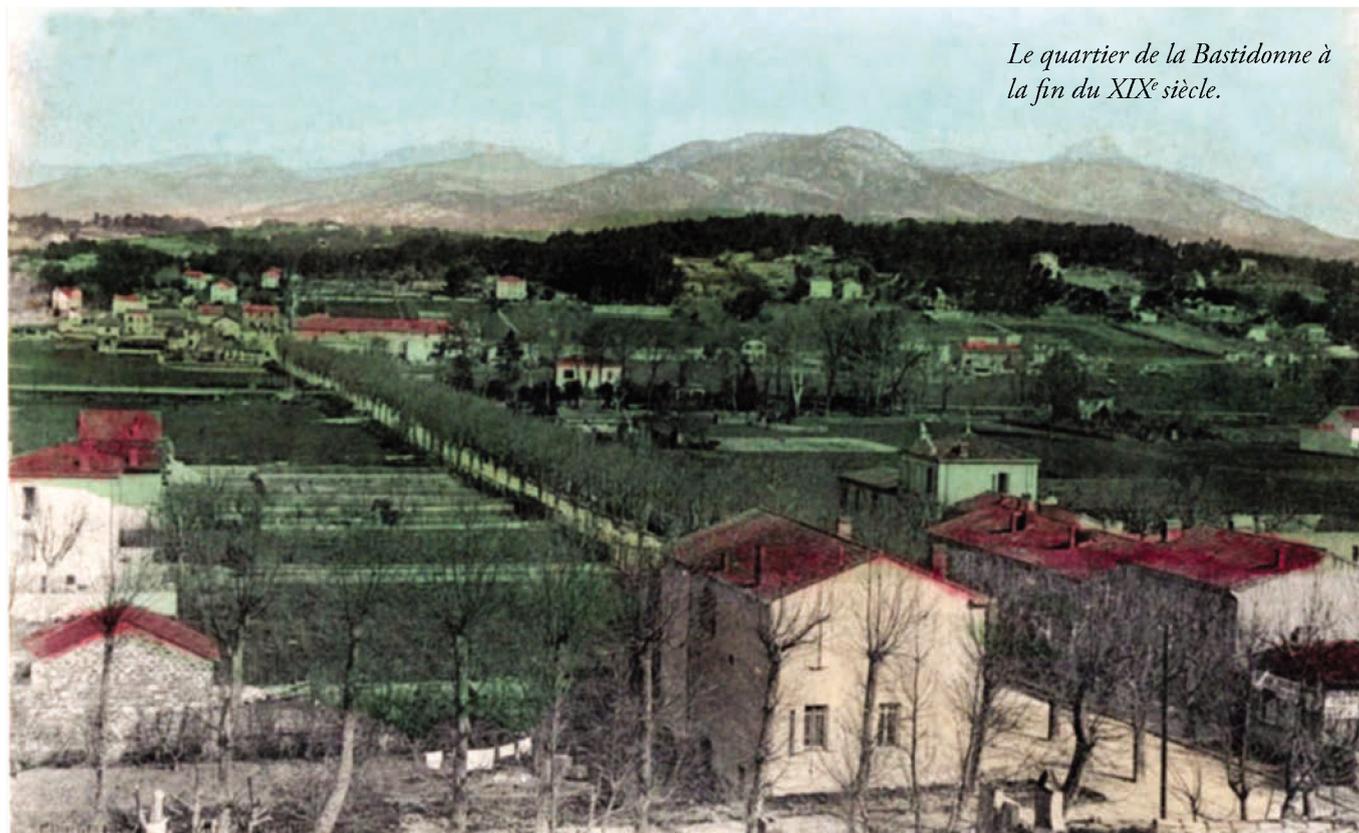




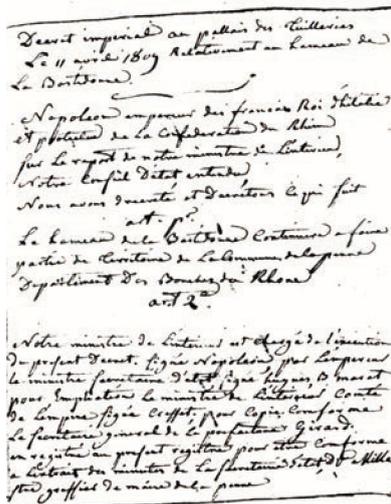
Quand Marseille et la Penne se disputaient la Bastidonne



Le quartier de la Bastidonne à la fin du XIX^e siècle.

L'histoire des villes et villages, comme celle des nations, se conjugue souvent, au fil des siècles, sur le mode du conflit. Pas forcément par la mobilisation de milliers d'hommes se jetant les uns contre les autres dans la furie et le fracas des champs de bataille ; mais un conflit juridique entre deux villes, pour leur revendication respective d'une terre, d'une bourgade, pouvait durer, sous l'Ancien Régime, plusieurs siècles avant d'aboutir.

L'actuel quartier de la Bastidonne, la "petite bastide", comme on l'appelait au XVIII^e siècle, fait partie de la chaîne de hameaux construits le long de l'axe de communication entre Marseille et Aubagne. Implanté sur le rebord nord de la vallée de l'Huveaune, il forme la limite septentrionale de la commune, et appartenait autrefois à l'Aumônerie de l'Abbaye de Saint-Victor. Ces terres du hameau de la Bastidonne furent longtemps revendiquées par Marseille, dans la mesure où elles étaient situées sur une zone où les limites du territoire de la cité phocéenne étaient mal



Le décret impérial du 11 avril 1809, rattachant définitivement la Bastidonne à La Penne.

définies, raison expliquant en partie ces contestations territoriales.

En 1766, la Bastidonne fut rattachée par l'évêque de Marseille à la paroisse de Saint-Marcel. L'absence de pont sur l'Huveaune au centre du village rendait en effet très difficiles les communications avec le hameau (*).

En attendant, le conflit s'éternisait entre La Penne et Marseille, leurs maires respectifs s'appuyant chacun sur des documents attestant de leur légitimité. Il faudra attendre la Révolution Française pour mettre fin à un interminable imbroglio ; vingt ans plus tard, c'est un décret impérial de Napoléon I^{er} qui rattachera définitivement la Bastidonne à La Penne.

Le hameau se développera de manière plus significative dans la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment grâce à la

construction de la gare ferroviaire, en 1858. ■

(*) Le pont fut construit en 1850, sous la mandature de maire de François Sidolle.